

Classes	C.-B. et Yukon	Alb. et T.N.-O.	Sask.	Man.	Ont.	Qué.	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N. et Lab.
5			**							
6	***	***					**	**	**	**
7	*		*	**						
8					*		*	*	*	***
9		*		**			*	*	*(H)	***
10		**	*						*(EC)	** (EC)
11	***	***	***	*	**8		*(H)	***6 *(H)	*** (PM)	*** (PM)
12		***	*	** (G) *** (PM)	** (PM) *** (G) *(H)		*** (PM)	***7	*** (PM)	*** (H)

Notes :

1. La leçon du niveau élémentaire s'adresse aux 5^e, 6^e et 7^e années (au Québec, 5^e et 6^e années et Secondaire 1). La leçon du niveau intermédiaire s'adresse aux 8^e, 9^e et 10^e années (au Québec, Secondaire 2, 3 et 4, au Manitoba, 8^e année et Secondaire 1 et 2). La leçon du niveau supérieur s'adresse aux 11^e et 12^e années (au Québec, Secondaire 5, au Manitoba, Secondaire 3 et 4).
2. Le degré de correspondance avec les programmes scolaires est indiqué par un astérisque : un * - correspondance possible ; deux ** - bonne correspondance ; trois *** - excellente correspondance.
3. Tous les cours sont des cours de Sciences humaines ou d'Études sociales, sauf si les indications suivantes sont notées : (H) pour Histoire, (G) pour Géographie, (EC) pour Études canadiennes et (PM) pour Problématiques mondiales.
4. Les provinces de l'Atlantique ont des programmes équivalents, qui sont basés sur le *Foundation for the Atlantic Canada Social Studies Curriculum*. Les résultats d'apprentissage sont présentés pour les 3^e, 6^e, 9^e et 12^e années.
5. Le Territoire du Yukon et la Colombie-Britannique sont mis ensemble, car les programmes d'études sont pratiquement les mêmes, ce qui est également le cas pour l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest.
6. Le cours d'Études africaines, qui est facultatif.
7. La correspondance s'applique aux cours d'Histoire mondiale et de Géographie mondiale.
8. Histoire et évolution politique du Canada depuis 1945.
9. Les renseignements sur les programmes scolaires figurant au site Web du Nunavut n'ont pas permis d'établir des correspondances.

Unités, thèmes, résultats d'apprentissage précis, objectifs ou attentes des programmes d'études des provinces et des territoires correspondant aux plans de cours de « Bénis soient les enfants ».

N.B. : La leçon du niveau élémentaire s'adresse aux élèves des 5^e, 6^e et 7^e années (au Québec, 5^e et 6^e années et Secondaire 1). La leçon du niveau intermédiaire s'adresse aux élèves des 8^e, 9^e et 10^e années (au Québec, Secondaire 2, 3 et 4, au Manitoba, 8^e année et Secondaire 1 et 2). La leçon du niveau supérieur s'adresse aux 11^e et 12^e années (au Québec, Secondaire 5, au Manitoba, Secondaire 3 et 4).

Colombie-Britannique :

6^e année – Sciences humaines. On s'attend à ce que l'élève puisse :

- ⌚ montrer qu'il comprend ce que veut dire être citoyen du monde;
- ⌚ se montrer conscient des initiatives des Nations Unies relatives aux droits de la personne.

7^e année – Sciences humaines

Applications des sciences humaines – On s'attend à ce que l'élève puisse :

- ⌚ cerner et formuler clairement un problème, une question ou une enquête;
- ⌚ soutenir un point de vue sur une question d'intérêt mondial en tenant compte des différentes perspectives;
- ⌚ organiser les données en une présentation structurée faisant appel à plusieurs formes de représentation;
- ⌚ concevoir, mettre en œuvre et évaluer des plans d'action détaillés afin d'aborder des problèmes ou des questions d'intérêt mondial.

11^e année – Sciences humaines. Questions politiques II : On s'attend à ce que l'élève puisse décrire et évaluer la participation du Canada dans les affaires mondiales.

Alberta et Territoires du Nord-Ouest :

6^e année – Études sociales. Résultat 6.2 : La qualité de vie à travers le monde. L'élève montrera qu'il comprend les multiples facteurs qui affectent la qualité de vie dans les communautés à travers le monde, et qu'il reconnaît comment ces facteurs ont une répercussion sur les droits de la personne.

9^e année – Études sociales. Résultat 9.4.7 : Les élèves évalueront comment les nouvelles problématiques mondiales affecteront les Canadiens.

10^e année – Études sociales 10. Thème 1: La souveraineté – examiner la participation du Canada à la communauté mondiale... Le Canada et les pays en développement : l'ACDI et des exemples d'organisations non gouvernementales.

11^e année – Études sociales 20. Croissance de la perspective mondiale. Sujet B – L'interdépendance dans notre monde. Thème III : La qualité de vie – considérations sur les droits de la personne. Thème IV : Les choix pour l'avenir – possibilités de changement, sections a, b et c.

11^e année – Études sociales 30. Le monde contemporain. Sujet B – L'interaction mondiale au XX^e siècle. Thème 1b : La coopération internationale part de motifs divers et aboutit à différentes formes de coopération.

Saskatchewan :

5^e année – Sciences humaines. Les élèves doivent :

- ⌚ reconnaître leurs droits et responsabilités et s'en acquitter;
- ⌚ utiliser des stratégies de prise de décision.

7^e année – Sciences humaines. Unité 3 : Le pouvoir. Comprendre que l'usage du pouvoir doit être fondé sur le respect de la dignité humaine, et les droits des personnes et des sociétés à être traités de manière juste.

10^e année – Sciences sociales 10. Les organisations sociales. Unité 3 : Les relations politiques internationales. Les élèves apprendront comment les nations protègent leur souveraineté et coexistent au sein de la communauté internationale. Ils étudieront certains mécanismes des relations internationales. Ils examineront comment, dans certaines situations, les nations restreignent les droits civils d'une partie de la population ou interviennent dans un pays étranger, et quelles sont les répercussions des décisions d'un pays sur les citoyens d'un autre pays.

11^e année – Sciences sociales 20. Les problèmes du monde contemporain. Unité 5 – Les enjeux mondiaux. Les élèves doivent :

- ⌚ savoir qu'il existe des défis et des enjeux mondiaux dont les effets se font sentir sur toute la terre et qui exigent la participation de tout le monde afin de trouver des solutions;
- ⌚ savoir que les paradigmes qui entourent un défi ou un enjeu donné affecteront les réactions qu'ils provoquent et le choix des stratégies adoptées pour y faire face;
- ⌚ savoir que les droits de la personne sont ceux auxquels un individu a droit du simple fait qu'il est un être humain.

12^e année – Les études canadiennes 30. Unité 3 : La souveraineté. Les élèves doivent savoir que les influences extérieures sur la prise de décision au Canada peuvent avoir des répercussions sur les relations entre les personnes et les régions qui constituent la

communauté canadienne. Ils aborderont notamment la mondialisation des marchés, l'aide extérieure et la participation du Canada au sein des organisations internationales.

Manitoba :

7^e année – Études sociales. Le vaisseau spatial Terre. Unité 4 : Modèles et population dans le monde. 1. Pays choisis parmi les pays en développement et les pays développés.

9^e année, Secondaire 1 – Le Canada aujourd'hui. Unité V : Le Canada et le monde. 2. Les relations du Canada avec les pays en développement. Quelles sont les grandes difficultés auxquelles font face les populations des pays en développement? Quelle est l'aide fournie par les Canadiens au moyen de programmes gouvernementaux et non gouvernementaux?

11^e année, Secondaire 3 – Le Canada : Histoire sociale et politique. Unité VI : Relations extérieures. 3. La participation du Canada aux affaires internationales.

12^e année, Secondaire 4 – Géographie du monde : Perspective humaine. Unité VI : L'interdépendance dans le monde.

12^e année, Secondaire 4 – Problématiques mondiales. Unité I : Le rôle des médias à l'égard des problématiques mondiales. La pratique du travail des enfants dans les pays en développement. Unité III : Perceptions relatives à la qualité de vie. 3. La qualité de vie dans les pays en développement.

Ontario :

8^e année – Histoire et géographie. Objectif d'apprentissage global : décrire les relations économiques entre le Canada et la communauté internationale (p. ex., en ce qui a trait à l'exploitation des ressources, la fabrication, la prestation de services dans le monde entier).

11^e année – Histoire et politique canadienne depuis 1945. Le Canada dans la communauté internationale. Les élèves doivent :

- ⌚ évaluer l'efficacité des grands organismes et programme d'aide et de secours, dans lesquels le Canada a joué un rôle déterminant (p. ex., le plan Colombo, le Service universitaire canadien outre-mer, l'Agence canadienne de développement international);
- ⌚ évaluer la participation et les réalisations des Canadiens dans le cadre des organisations non gouvernementales d'aide, de secours et des organismes de défense des droits de la personne (p. ex., Oxfam, CARE, Médecins sans frontières, le Comité du service unitaire du Canada, Amnistie Internationale).

12^e année – Géographie mondiale : le milieu humain. Perspectives globales. Les élèves doivent :

- ⌚ expliquer le rôle des organismes internationaux dans les relations entre les différents peuples (p. ex., les Nations Unies, l'Organisation mondiale de la santé, Amnesty Internationale);
- ⌚ expliquer la contribution de divers peuples à la recherche de solutions aux problèmes communs à l'humanité (p. ex., le Traité sur l'interdiction des mines antipersonnel).

12^e année – Le Canada et le monde : une perspective géographique. Perspectives globales. Les élèves doivent :

- ⌚ identifier les causes de la faim et de la pauvreté dans certains pays;
- ⌚ démontrer en quoi le travail des Nations Unies et d'autres organismes humanitaires ou de protection de l'environnement a un impact sur notre société.

12^e année – Canada : Histoire, identité et culture. Communautés, sociétés et mondialisation. Les élèves doivent :

- ⌚ décrire la nature de la participation du Canada aux organisations internationales au XX^e siècle (p. ex., développement de la Charte de l'ONU, John Humphrey et la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Commonwealth, la Francophonie);
- ⌚ évaluer dans quelle mesure la perception du Canada comme étant une nation humanitaire correspond à la réalité (p. ex., traitement des nations autochtones, terre d'asile pour les esclaves fugitifs du XIX^e siècle, pays d'accueil des immigrants du XX^e siècle, participation aux forces de maintien de la paix de l'ONU).

Québec :

Approche pédagogique : L'apprentissage par projets.

Le programme de formation de l'école québécoise préconise deux approches pédagogiques : l'apprentissage par projets et l'approche par compétences.

On définit le concept de compétences ainsi : « Un savoir-agir fondé sur la mobilisation et l'utilisation efficaces d'un ensemble de ressources. » Ainsi, l'élève doit joindre ses apprentissages avec les acquis réalisés en contexte scolaire ou issus de la vie courante.

L'apprentissage par projets est une approche pédagogique qui permet à l'élève de s'engager pleinement dans la construction de ses savoirs en interaction avec ses pairs et son environnement. Cette approche invite l'enseignant à agir en tant que médiateur pédagogique privilégié entre l'élève et les objets de connaissances que sont les savoirs à acquérir. Dorénavant, les élèves sont appelés à manipuler et à constater la nécessité d'apprendre dans le cadre du travail par projet, ainsi ils sont actifs dans leur démarche d'apprentissage et comprennent la logique de ce qu'ils font. Ils constatent les choses, les questionnent plutôt que d'assimiler bêtement des connaissances éparses et dépourvues de sens transmises par un maître qui détiendrait toute vérité comme le faisait l'enseignement traditionnel.

BÉNIS SOIENT LES ENFANTS (BLESSED BE THE CHILDREN)

Classe	Québec
3 ^e et 4 ^e	*
5 ^e et 6 ^e	***

*Quality of the fit is represented by one * for a possible fit, two ** for a good fit and three *** for an excellent fit.*

Attentes en fin de cycle du domaine de l'enseignement moral :

L'élève devra être capable...

- d'expliquer dans ses mots sa façon de comprendre les relations, les valeurs, les règles et les interdits qui guident l'agir à l'intérieur des groupes.
(2^e cycle : 4^e année)
- de considérer des façons de voir des personnes, des valeurs, des interdits, des règles, des normes et des droits qui guident l'agir envers des personnes différentes.
(3^e cycle : 6^e année)
- de comparer sa réalité et ses repères avec ceux des jeunes de son âge qui appartiennent à d'autres cultures. (3^e cycle : 6^e année)
- d'exprimer ce qu'il retient pour guider son agir avec des personnes différentes et démontre en quoi ce qu'il retient pourrait favoriser son mieux-vivre et celui de la collectivité. (3^e cycle : 6^e année)

Nouveau-Brunswick :

6^e année – Études sociales – Cultures du monde. Unité 5 : Problématiques mondiales.

Les élèves doivent :

- ⌚ démontrer qu'ils comprennent les conséquences de la répartition inégale des richesses et du pouvoir dans le monde;
- ⌚ définir et présenter des exemples de questions relatives aux droits de la personne dans le monde;
- ⌚ prendre des mesures adaptées à leur âge pour démontrer leur responsabilité en tant que citoyens du monde

8^e année – Études sociales. L'identité canadienne. Unité 4 : La citoyenneté. Les élèves doivent :

- ⌚ démontrer qu'ils comprennent quels sont les droits et les responsabilités liés à la citoyenneté (à l'échelle locale, nationale et internationale).

9^e année – Études sociales. L'interdépendance. Unité 5 : L'interdépendance. Les élèves doivent :

- ⌚ examiner comment les Canadiens des provinces atlantiques appartiennent à la collectivité mondiale par l'intermédiaire de différents systèmes interreliés.

11^e année – Histoire du monde moderne 112. Le cours examine l'accroissement des contacts internationaux dans le monde contemporain.

12^e année – Problématiques mondiales 120. Le cours étudie plusieurs problématiques mondiales qui devront être réglées par des solutions mondiales.

Nouvelle-Écosse :

Le programme des 6^e, 8^e et 9^e années est le même qu’au Nouveau-Brunswick, qui est fondé sur le *Foundation for the Atlantic Canada Social Studies Curriculum*.

11^e année – Études africaines. Unité 4 B : Défis de la jeunesse d’aujourd’hui.

12^e année – Géographie du monde. Unité 3 : Une planète trop peuplée.

12^e année – Histoire du monde. Unité 1 – Nord-Sud : origines et conséquences des inégalités économiques.

Île-du-Prince-Édouard :

Le programme des 6^e, 7^e, 8^e et 9^e années est le même qu’au Nouveau-Brunswick, qui est fondé sur le *Foundation for the Atlantic Canada Social Studies Curriculum*.

10^e année – Études canadiennes. Thème principal : Le rôle du Canada dans les affaires internationales

11^e année – Études mondiales. Thème : Étudier des régions importantes dans le monde

12^e année – Perspectives mondiales. Thème : Donner une perspective mondiale sur les enjeux contemporains

Terre-Neuve :

6^e année – Études sociales. GCO 10 – L’interdépendance croissance des pays et l’évolution technologique ont une incidence sur les modes d’existence durables et le compréhension entre les cultures.

8^e année – Études sociales. Apprécier l’importance de l’humanitarisme, de l’interdépendance et de la coopération pour les cultures du monde.

9^e année – Le Canada atlantique dans la collectivité mondiale

Thème 5 : L’interdépendance
Les élèves doivent :
5.1 explorer leur conception du monde et expliquer les facteurs qui influent sur cette conception et qui sont influencés par elle;

5.2	étudier et analyser comment les Canadiens des provinces atlantiques appartiennent à la collectivité mondiale par l'intermédiaire de différents systèmes interreliés;
5.3	évaluer les qualités et caractéristiques individuelles que doivent posséder les Canadiens de la région atlantique pour appartenir et contribuer à la collectivité mondiale;
5.4	démontrer qu'ils comprennent que la prospérité future du Canada atlantique est liée à sa collaboration avec les collectivités nationale et internationale.

10^e année – Problématiques canadiennes 1209. Résultat 13 : Comprendre comment les citoyens canadiens peuvent contribuer à un monde meilleur.

11^e et 12^e années – Problématiques mondiales 3205.

Thème 1 : Les droits de la personne
Résultat d'apprentissage spécifique
1.1 Les élèves examineront la nature des droits de la personne et leur nécessité.

11^e et 12^e années – Histoire du monde 3201. Thème 6 : Émergence d'un nouvel ordre mondial

Résultats d'apprentissage spécifiques. Les élèves doivent :

1. démontrer qu'ils comprennent les réalisations et les défis des nations qui viennent d'acquérir leur indépendance;
2. démontrer qu'ils comprennent les grandes inégalités en matière de richesse et de pouvoir entre les différents États-nations;
3. démontrer qu'ils comprennent la nature des relations internationales.

Thème 7 : L'histoire en marche
Résultats d'apprentissage spécifiques. Les élèves doivent :
1. démontrer qu'ils comprennent les changements politiques et économiques survenus dans le monde depuis la fin de la Guerre froide;
2. démontrer qu'ils comprennent certains problèmes présents dans le monde au

début du millénaire.